



Communiqué de la FSU 93

## Seine-Saint-Denis, académie de Créteil,

### Education prioritaire : solde zéro !

La FSU 93 soutient les actions des collègues qui refusent la sortie du classement « Education prioritaire », craignant que les conditions de travail déjà difficiles aujourd'hui le soient encore plus demain. La FSU 93 dénonce les conditions dans lesquelles les annonces concernant l'établissement de la liste REP et REP+ ont placé les personnels et les syndicats de Seine-Saint-Denis et de l'académie de Créteil. Nous avons tous été mis devant le fait accompli, et parmi les derniers informés de France quant à la liste des établissements retenus.

Si la Seine-Saint-Denis voit son nombre de REP augmenter, c'est dans le cadre **d'un solde zéro pour l'éducation prioritaire dans l'académie**. La Seine et Marne voit dix établissements sortir de l'éducation prioritaire, le Val de Marne deux, et le 93 ... voit cinq établissements sortir.

Les syndicats de la FSU 93 soutiennent les actions annoncées dans des établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et du second degré le 2 décembre, le 3 décembre, le 9 décembre.

La FSU 93 propose de poursuivre les initiatives pour un plan de développement du système éducatif en Seine –Saint-Denis dans la perspective de la réussite de tous les élèves, avec une initiative forte au second trimestre.

La politique d'austérité annoncée par le gouvernement et « les milliards d'économie » sur le dos des besoins sociaux vont avoir des conséquences sur les moyens alloués au service public d'éducation.

Les opérations de carte scolaire et de dotations horaires globales des établissements en Janvier avec une traduction explicite en moyens mis en œuvre pour scolariser les élèves de notre département feront probablement l'objet de réactions et de luttes que nous souhaitons unitaires. La FSU 93 porte l'idée que cette période d'actions en Janvier soit propice à une action de grève nationale pour obtenir les moyens nécessaires au service public d'éducation.

**Bobigny le 28 novembre 2014**

Communiqué établi avec les représentants départementaux des syndicats

SNES, SNEP, SNUipp, SNASUB, SNUPDEN, SNPI, SNUAS-FP, SNICS.